

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'AUDE**  
**COMMUNE DE MOUSSAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE DU 14 AVRIL 2016 n° 18/2016**

DATE DE CONVOCATION : 8 avril 2016

**OBJET DE LA DELIBERATION :**  
**MARCHE A BONS DE COMMANDE « TRAVAUX » : CHOIX DU PRESTATAIRE**

L'an deux mille seize et le quatorze avril à 18h30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Claude CODORNIU, Maire.

**14 membres présents :** Claude CODORNIU, Christine CHORIN MONIE, François CHATELARD, Marie-France MONTOSSON, Pierre VERA, Jacqueline GLEIZES, Elie PUIG, Martine ROUBY, Bénédicte FOURCAULT, Jean-Luc MOREL, Virginie GALLAND, Henri OLIVE, Jean-Paul SCHEMBRI, Rémy FABRE.

**5 procurations :** Cédric LIGNON à Jacqueline GLEIZES, Carole SARDA à Christine CHORIN MONIE, Sébastien GARCIA à Claude CODORNIU, Simon WEICKMANN à François CHATELARD, Christiane SALSEGNAC à Jean-Paul SCHEMBRI.

**Secrétaire de séance :** Bénédicte FOURCAULT.

Nombre de conseillers en exercice :	19	Pour :	19
Présents ou représentés :	19	Abstention :	0
Votants :	19	Contre :	0

Marie France MONTOSSON explique que ce marché fait suite et complète le marché à bon de commande « Ingénierie » (assistance technique et maîtrise d'œuvre), en vu d'apporter aux projets une réponse financière en plus de la réponse technique.

Le cabinet SUD REHAL a défini un dossier de consultation des entreprises comprenant Acte d'engagement, Règlement de la Consultation, CCAP, Bordereau des prix, CCTP eaux pluviales terrassements voirie et éclairage) afin qu'il soit mis en ligne pour mise en concurrence sur la plateforme dématérialisée du Grand Narbonne au 6 février 2016.

Après analyse des deux offres reçues au 26 février 2016, date limite de réception des réponses, la commission d'appel d'offre réunie le 10 mars 2016 propose de retenir l'entreprise COLAS qui a fait la meilleure proposition.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré à huis clos, et à l'unanimité

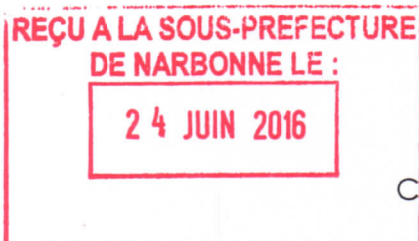
**DECIDE** de valider le choix de la Commission d'Appel d'Offres et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au marché à bons de commande « Travaux de voirie et réseaux divers » et ses avenants éventuellement avec l'entreprise COLAS MIDI-MEDITERRANEE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire  
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture  
de Narbonne, le 24/06/16  
et de sa publication le 24/06/16



Claude CODORNIU